



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS

**Communauté de communes Ambert Livradois Forez**

**DECISION n°2025-123**

## **Piscine intercommunale - nouvelle tarification**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L 2122-22,

Vu la délibération n°2 en date du 21 juillet 2020 par laquelle le Conseil de Communauté l'a chargé, par délégation, de prendre certaines décisions prévues à l'article L.2122-22 du Code Général Des Collectivités Territoriales, notamment celles de fixer les tarifs (...) d'une manière générale, des droits prévus au profit de la communauté qui n'ont pas un caractère fiscal, ces droits et tarifs pouvant, le cas échéant, faire l'objet de modulations résultant de l'utilisation de procédures dématérialisées. Cette délégation s'applique après présentation en Bureau Communautaire :

- aux spectacles et animations ;
- aux services à la population et aux associations (reprographie, locations de salles, transport, services à la personne, ...)
- aux meubles en lien avec la valorisation et la prévention des déchets ;

La gratuité ne peut être décidée que par le Conseil de Communauté.

Vu l'avis favorable du Bureau communautaire,

M. le Président de la communauté de communes,

## **DECIDE**

**Article 1** : de fixer les tarifs suivants pour la piscine d'Ambert :

### **1.1 - Accès grand public : à partir du 01 janvier 2026**

<b>Titres d'entrée</b>	<b>Tarifs</b>
<b>Carte d'accès</b> (la 1 <sup>ère</sup> fois ou en cas de porte/vol ; la carte est nominative et ne peut être revendue à un tiers)	2,90€
<b>Période scolaire (janvier à début juillet et septembre à décembre)</b>	
<b>Entrée Adultes</b>	4,10 €
<b>10 Entrées adultes</b>	36,90 €
<b>Entrée tarifs réduits</b> : Jeunes (-18 ans), Groupe (adultes, à partir de 10 personnes), Étudiants et Demandeurs d'emplois, PMR, Gendarmes/Pompiers	2,50 €
<b>10 Entrées tarifs réduits</b> : Jeunes (-18 ans), Groupe (adultes, à partir de 10 personnes), Étudiants et Demandeurs d'emplois, PMR, Gendarmes/Pompiers	22,50 €
<b>Abonnement mensuel Adulte (illimité) : valable 30 jours à partir de la date d'achat</b>	62,00 €
<b>Abonnement mensuel tarif réduits (illimité) : valable 30 jours à partir de la date d'achat</b>	37,00 €
<b>Période estivale (juillet/août)</b>	
<b>Entrée Adultes été</b>	6,10 €
<b>10 Entrées adultes été</b>	54,90 €
<b>Entrée Adultes été fin d'après-midi (2h avant fermeture)</b>	4,10 €
<b>Entrée Adultes été 1<sup>ère</sup> minute (de 12h à 12h30)</b>	4,10 €



<b>Entrée tarifs réduits été : Jeunes (-18 ans), Groupe (adultes, à partir de 10 personnes), Étudiants et Demandeurs d'emplois PMR, Gendarmes/Pompiers</b>	<b>4,10 €</b>
<b>10 Entrées tarifs réduits été : Jeunes (-18 ans), Étudiants et Demandeurs d'emplois</b>	<b>36,90 €</b>
<b>Entrée tarifs réduits été fin d'aprèm (2h avant fermeture) : Jeunes (-18 ans), Groupe (adultes, à partir de 10 personnes), Étudiants et Demandeurs d'emplois PMR, Gendarmes/Pompiers</b>	<b>2,50 €</b>
<b>Pass Famille été (2 adultes et 2 enfants) Enfant supplémentaire au tarif en vigueur</b>	<b>18,70 €</b>

Ces droits d'entrée sont valables 4 ans à partir de la date de vente, et sont prolongeables une fois 1 an. Les cartes sont nominatives et en aucun cas elles ne peuvent être revendues à un tiers.

### 1.2 - Tarification scolaires et groupes : à partir du 1<sup>er</sup> Septembre 2026

Titres d'entrée	Tarifs
<b>Séance scolaire 1 MNS</b>	27.50€/séance de 1h
<b>Séance scolaire 2 MNS</b>	54€/séance de 1h
<b>Entrée/élève Ecoles, Collèges, Lycées</b>	2.20€/élève
<b>Groupe jeunes (à partir de 10)/ centre de loisirs</b>	2.20€/pers
<b>Autres : ALCIH, IME, femmes enceintes (dans le cadre d'une séance animée par l'hôpital), CMP</b>	2.20€/pers

### 1.3 - Location ligne d'eau, bassins et salle de réunion : à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2026

Type	Tarifs
Location ligne d'eau sans MNS	20€/h/ligne d'eau
Location ligne d'eau avec MNS	30€/h/ligne d'eau
Location bassin apprentissage sans MNS	25€/heure
Location bassin apprentissage avec MNS	35€/heure
Location salle de réunions (structures associatives hors comcom)	25€/heure

### 1.4- Tarification « activités aquatiques » (aquagym, aquabike etc..) : à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2026

Titres d'entrée	Tarifs
<b>Séance (entrée piscine comprise)</b>	10€
<b>Flexi'aqua (10 séances aqua entrée comprise)</b>	90€
<b>Flexi'aqua (20 séances aqua entrée comprise)</b>	170€
<b>Flexi'aqua (30 séances aqua entrée comprise)</b>	250€
<b>Flexi'aqua (60 séances aqua entrée comprise)</b>	400€

Ces droits d'entrée sont valables deux ans à partir de la date de vente et sont prolongeables une fois 6 mois. Les cartes sont nominatives et en aucun cas elles ne peuvent être revendues à un tiers.

### 1.5 - Mise à disposition et accès gratuit :

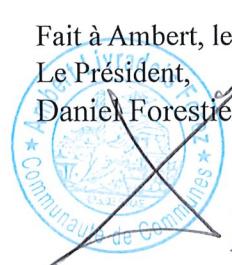
- Mise à disposition de l'équipement pour les associations sportives « résidentes » de la Piscine, et signataires d'une convention de mise à disposition avec la communauté de communes.



**Article 2 :** Cette décision sera inscrite au registre du Président ouvert spécialement à cet effet. Un extrait sera publié sur le site internet de la communauté de communes Ambert Livradois Forez. Expédition en sera adressée à Madame la Sous-préfète d'Ambert.

Fait à Ambert, le 15 décembre 2025

Le Président,  
Daniel Forestier



Le Président

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe qu'en application des dispositions de l'article L.2131-1 du CGCT et de l'article R. 421-5 du Code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours, devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou affichage, ainsi que de sa transmission au représentant de l'Etat.